

La coupure du weekend est trop longue et mal répartie sur le reste de la semaine, ce qui provoque cette désynchronisation. Un certain nombre d'études ont établi que les performances mnésiques ( mémoire) sont meilleures après un weekend d'un jour et demi, sinon l'enfant est désynchronisé les lundis et mardis matins. Mais il est difficile pour les parents et les adultes en général, de combiner contraintes de travail, trajet et rythme de l'enfant. L'objet n'est pas de culpabiliser l'adulte mais de le sensibiliser à l'importance d'un rythme de vie régulier.

Les parents qui travaillent à 80% afin de rester à la maison les mercredis ne veulent pas forcément faire marche arrière, et sacrifier cette journée privilégiée avec leur enfant.

Les parents séparés qui se partagent les weekend ne veulent pas non plus sacrifier cette demi journée passée avec leur enfant. Que ce soit les mercredis ou les samedis, les parents veulent rester avec leur enfant, ce qui est tout a fait normal.

Qui dit semaine à 5 jours, dit 5 réveils matinaux, et pour les enfants qui ont du mal à se lever, ce rythme peut être difficile.

Si les journées de classe sont plus courtes cela veut dire une réorganisation du temps périscolaire ( structures ou assistants maternels) et des frais de gardes supplémentaires.

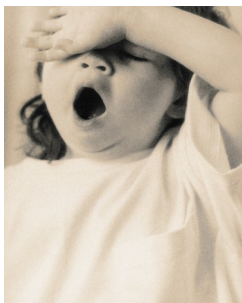
L'essentiel est de se recentrer sur l'enfant. L'académie de médecine demande une réforme de fond de l'aménagement du temps scolaire mais précise que la santé de l'enfant devrait être au cœur de la réflexion et primer sur toute autre considération.

Sources: [www.academie-medecine.fr](http://www.academie-medecine.fr)

[www.ouest-France.fr](http://www.ouest-France.fr)

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Ainsi que les sites internet *Doctissimo* et *le nouvel observateur*.



## LE JOURNAL DU RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS

N° 33

AUTOMNE 2012



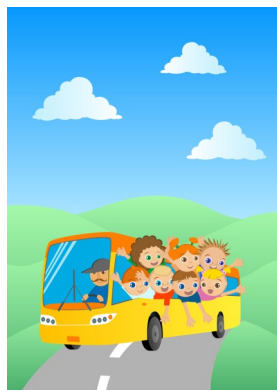
2, rue du Rhin - 68740 FESSENHEIM

Contact : Anne Fournel

Tel : 03 89 48 62 30 - 03 89 62 40 86 (direct)

Courriel : [ram.fessenheim@orange.fr](mailto:ram.fessenheim@orange.fr)

## SOMMAIRE



- **EDITORIAL**
- **INFOS UTILES**
- **INFORMATIONS DU RAM**
- **PLANNING DU RAM**
- **PETITE COMPTINE**
- **DOSSIER : Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant**

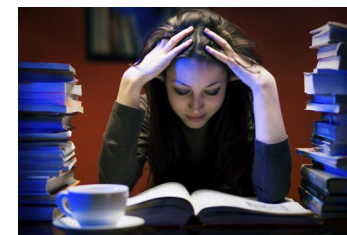
Actuellement, les cours sont répartis sur 144 jours de classes /an (36 semaines) et de 864 h à 1033 h selon le niveau, 2 h/jour de plus que les suédois; en Finlande les enfants ont en moyenne 608 h de cours; en Norvège 620 h et en Allemagne 622 h. La France est en effet le pays où les enfants reçoivent le plus grand nombre d'heures de cours pour moins de résultats (en 7<sup>e</sup> position par rapport à leur performance en général, 25<sup>e</sup> place sur la culture scientifique), alors que le nombre de semaine est restreint. La moyenne européenne de jours de classe est de 180 jours contre 144 en France. Depuis la semaine de 4 jours on a volé aux enfants 40 jours d'apprentissage sans alléger le programme. Les sociologues disent concernant les enfants français : « ce sont ceux qui souffrent le plus, avec les petits japonais, il y a plus de stress, de souffrance et même de suicide en France, il n'est pas interdit d'apprendre et d'être heureux en même temps, pour être motivé à apprendre, il faut avoir un peu de plaisir ».

Les moments les plus favorables à l'apprentissage sont le matin, avec un pic de 10h à 11h et de 15h à 16h, au-delà de 4h30 de cours, un enfant ne peut plus assimiler d'enseignement.

### La désynchronisation des rythmes de l'enfant

Un organisme se dit synchronisé lorsqu'il y a résonance entre ses rythmes biologiques et l'environnement, hors le rythme de vie des parents et les rythmes institutionnels (école) viennent les perturber. Une désynchronisation c'est lorsqu'il n'y a plus d'harmonie entre l'horloge biologique, rythme circadien et l'environnement. Elle provoque une fatigue, une mauvaise qualité de sommeil, un manque d'appétit, des troubles de la concentration et de performances. La préservation du rythme biologique dépend de la qualité de sommeil dans sa durée et sa régularité, il faut un rythme régulier de coucher et de lever. Le sommeil a un rôle essentiel pour l'enfant sur le plan physiologique et psychologique, permettant un développement harmonieux, restaure les fonctions de l'organisme, lutte contre la fatigue et favorise l'apprentissage.

Les facteurs associés à ses perturbations du sommeil sont : les cours trop matinaux, les trajets trop longs, les activités extra scolaires trop nombreuses, la pression scolaire, des rythmes irréguliers de coucher et de lever, la télévision, l'informatique, la sédentarité, le stress, l'anxiété, l'environnement familial.





### Recommandations destinées aux parents

- Une quantité de sommeil suffisante et des horaires de lever et de coucher réguliers.
- Restreindre le temps passé devant un écran à 2 h / jour
- Supprimer les écrans et jeux vidéo dans la chambre
- Aménager le temps périscolaire et favoriser les activités structurées sportives et culturelles.

### L'organisation du temps scolaire à comme objectifs

- améliorer les conditions d'apprentissage par des emplois du temps appropriés
- Réduire la fatigue et les tensions de l'enfant
- Instaurer une meilleure qualité de vie

Les temps scolaires et rythmes scolaires sont deux réalités distinctes. Le temps scolaire est une variable externe régie par l'institution, notre rythme endogène (rythme biologique trouvant son origine dans la structure nerveuse) est une variable interne qui nous est propre. L'objectif est d'harmoniser les deux.

Concernant les vacances de La Toussaint, les deux jours et demi de temps scolaire supprimés seraient récupérés dans l'année. Pour les chrono biologistes, deux semaines de pauses sont absolument nécessaires pour que les enfants récupèrent vraiment. (5 jours pour décompresser, où ils oublient l'emploi du temps scolaire sans vraiment se reposer, ils ne commencent à récupérer qu'après, sans oublier que ces vacances coïncident avec l'entrée de l'hiver, période difficile même pour l'adulte).

Un rapport du Conseil Economique et Social de 1980 soulignait que la France est le pays où la durée des vacances scolaires est la plus longue avec des journées les plus chargées; depuis 1990 quelques classes expérimentent la semaine à 4 jours. Economiser le samedi devait permettre aux enseignants de dégager des heures pour le soutien et l'accompagnement scolaire. La semaine de 4 jours a été assortie d'un alourdissement des programmes, de travail personnel à la maison plus conséquent et de suppression de postes (comme les RASED). Les enseignants doivent faire les 3 heures supprimées pendant la pause déjeuner pour permettre aux enfants en difficultés de recevoir des cours de soutien, ce qui pénalise une fois de plus les enfants en faveur de l'adulte.



## EDITORIAL

Après un au revoir chargé d'émotions le 23 juin, Fabienne m'a passé le flambeau. Lors de cette matinée j'ai pris conscience de votre solidarité, de la chaleur et de la bonne ambiance qui règne au sein de votre groupe. Je suis très heureuse de travailler parmi vous.

L'automne est une saison de nouveaux départs, nouvelle classe pour les enfants, nouveau lieu de vie pour les bébés avec des séparations, des rencontres, des départs et des arrivées, mais la vie continue. D'ailleurs, Fabienne vous adresse encore à toutes un grand merci, et pour ma part, je vous remercie de votre accueil.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

## INFORMATIONS UTILES

Informations relatives à la rémunération des assistantes maternelles agréées au 01/07/2012

### Le salaire

- Le salaire: le salaire horaire minimum par enfant est de 2.65 euros brut au 01/07/12 ( soit 2.01euros net en Alsace/Moselle). Il est indexé sur le smic et donc valorisé chaque 1° janvier.
- Accueil excédant les heures prévues au contrat: ce sont des heures complémentaires jusqu'à la 45° h hebdomadaire payées au même tarif de base. Ces heures se rajoutent donc à la mensualisation (salaire horaire x nbr d'heures complémentaires) et sont à régulariser à la fin de chaque mois.
- Accueil sup à 45h/semaine: à partir de la 46° h ce sont des heures complémentaires. Les 2 parties conviennent d'un taux horaire majoré.

Si le salaire horaire correspond au min légal, il devra suivre l'évolution du Smic, si le salaire est sup au min légal, l'employeur n'est pas tenu de l'augmenter.

Il est interdit de prévoir au contrat de travail une augmentation indexée sur le smic ou sur le prix (artL.112-2 du code monétaire et financier).

L'assistante maternelle peut cependant négocier avec son employeur une augmentation. S'il accepte, il sera nécessaire de faire un avenant au contrat de travail.

Attention: pour bénéficier des aides de la CAF ou de la MSA, le salaire versé ne doit pas être sup à 5x le smic horaire/enfant/jour de garde ( 35.60 euros)

A ce salaire il conviendra de rajouter le paiement des congés payés en année incomplète uniquement.

Au 01/07/12 le coefficient de conversion pour passer du brut au net = 0.758

### L'indemnité d'entretien

Elles couvrent les frais engagés par l'assistante maternelle pour le matériel et les produits de puériculture, les jouets, les frais généraux (eau, électricité...)les couches sont fournies par les parents. Elles sont dues les jours de présence effectifs de l'enfant. Il y a concurrence entre la convention collective et le décret du 26/05/06

- Convention collective: 2.65 euros /jour

## Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant



*Qui dit changement de rythme scolaire dit changement du temps de présence auprès de l'assistant maternel!*

Dans un système préscolaire et scolaire, l'enfant est censé être pris en compte en tant qu'individu placé au centre du système scolaire: l'institution devant s'adapter à ses besoins et désirs, mais dans les faits, l'enfant doit se soumettre à des normes.

Dès son entrée en fonction en mai 2012, le nouveau Ministre de l'Education Nationale Vincent Peillon s'est prononcé en faveur d'une réforme des rythmes scolaires. Il y a les partisans du gouvernement et ses opposants qui applaudiront ou contesteront toutes décisions. Mais le sujet de la semaine des 5 jours entraîne des avis partagés et souvent très argumentés, loin de toutes considérations politiciennes.

L'académie de médecine se range du côté du ministre réaffirmant que la semaine de 4 jours est un « véritable contre sens biologique pour l'enfant ». Elle soutient également la décision d'allonger la durée des vacances de la Toussaint, offrant aux enfants une durée de repos nécessaires à cette période de l'année difficile.

### Recommandations de l'Académie Nationale de Médecine destinées aux décideurs

- Mettre l'enfant au centre de toutes réflexions en respectant les rythmes circadiens ( rythmes veille-sommeil) et les besoins physiologiques des enfants.
- Aménager la journée scolaire en fonction des rythmes de performance, c'est-à-dire, mettre en place des périodes intermédiaires d'activités calmes en début de matinée et début d'après midi, les matières fondamentales le matin, une pause de 90 min puis des activités artistiques, sportives ou de repos l'après midi.
- Aménager la semaine en évitant la désynchronisation liée à un Week-end trop long.
- Respecter le sommeil de l'enfant et le considérer comme sujet de santé publique.
- Evoluer vers un calendrier d'alternance 7 semaines de classe et 2 semaines de vacances;
- Alléger le temps de présence quotidienne de l'élève à l'école en fonction de son âge. (5 h en primaire, 6h au collège...)

## Petite comptine



### Pomme de Reinette

Pomme de reinette et pomme d'api,  
Tapis, tapis rouge,  
Pomme de reinette et pomme d'api,  
Tapis, tapis gris.

Cache ton poing derrière ton dos  
Ou j'te donne un coup d'marteau!  
Bing

C'est une comptine très connue qui permet à l'enfant de découvrir son corps et l'espace qui l'entoure.

Ses poings se martèlent, sur le rythme des quatre premiers vers, puis ses bras s'écartent dans un large mouvement. L'enfant met un poing derrière son dos et le fait revenir à lui. Il mime ensuite le coup de marteau en le laissant retomber sur l'index tendu, comme s'il l'écrasait. C'est un grand plaisir pour lui de faire semblant d'avoir mal: Aïe, aïe, aïe!

Il existe une autre version de cette comptine: au lieu de prononcer *tapis* on prononce *d'api*. Il me semble plus intéressant de choisir *tapis* pour créer une opposition phonétique, permettant à l'enfant de distinguer, puis de reproduire deux sons très proches mais différents: d/t

Pomme *de* reinette et pomme *tapis*



Source : Les plus belles comptines des petits lascars, Didier Jeunesse

Lorsqu'une loi se conjugue avec une convention collective, la clause la plus favorable pour le salarié s'applique. Dans ce cas présent, il faudra distinguer une journée inférieure ou égale à 8h et une journée supérieure à 8h.

Nombre d'heures	Indemnité entretien	Disposition la plus favorable
Jusqu'à 8 h	2.65 euros	Convention collective
9 h	2.97 euros	Décret = proratisations
10h	3.30 euros	Décret = proratisations
11h	3.63 euros	Décret = proratisations

### L'indemnité de déplacement

Elle est due lorsque, à la demande des parents, l'assistante maternelle est amenée à utiliser son véhicule dans le cadre de son travail. L'indemnisation ne peut être inférieure au barème de l'administration et supérieure au barème fiscal. Elle est à répartir entre les employeurs demandeurs de déplacements

Puissance	Montant mini		Montant maxi
	Jusqu'à 2000 Kms	De 2001 à 10000 Kms	Jusqu'à 50000Kms
5CV	0.25	0.31	0.536
6CV	0.32	0.39	0.561
7CV	0.35	0.39	0.587
8CV	0.35	0.43	0.619
9CV	0.35	0.43	0.635
10 CV	0.35	0.43	0.668
11CV	0.35	0.43	0.681
12CV	0.35	0.43	0.717
13CV ET +	0.35	0.43	0.729

### L'indemnité de repas

La convention collective précise que cette indemnité est due quand l'assistante maternelle fournit le repas. Son montant est à fixer entre les deux parties en fonction du repas de la journée (distinction entre repas et goûter).

Source: [www.ram68.fr](http://www.ram68.fr)

## Information RAM

### Les nouveaux horaires du RAM

Mardi: 8h30-11h15 / 13h45-18h

Mercredi: 8h-12h / 13h-17h

Jeudi: 8h-12h / 13h-17h

Vendredi: 8h-12h / 12h30-15h



### Gestion du RAM

Extrait du procès verbal des délibérations du conseil de la Communauté des Communes Essor du Rhin à Fessenheim.

« Le Relais Assistants Maternels est un service de la Communauté des Communes qui fonctionne en régie directe depuis sa mise en place en 1998.

En 2000, à l'ouverture des deux multi-accueil construits par la Communauté de Communes à Fessenheim et à Munchhouse, la gestion de ces services a été déléguée à l'association « Petite Enfance du Centre Hardt ».

Pour l'optimisation du fonctionnement des services de la Petite Enfance et faciliter leur synergie, il a été proposé de retenir le même mode de gestion pour le RAM que pour ces deux services. »

Le bureau du RAM restera dans les locaux de la Communauté des Communes mais dépendra de l'Association Petite Enfance du Centre Hardt à compter du 01 août 2012.



## Planning du RAM



### Septembre 2012

**Mardi 18 septembre**  
À 19h30

**Soirée de rencontre et d'information** (confirmer votre présence) dans les locaux de la Communauté des Communes

**Mardi 25 septembre**  
De 9h30 à 11h

**Hirtzfelden (périscolaire)**  
Atelier d'éveil: Peinture d'automne

### Octobre 2012

**Mardi 02 octobre**  
De 9h30 à 11h

**Fessenheim (locaux du périscolaire)**  
Atelier d'éveil: jeux sensoriel de manipulation

**Vendredi 05 octobre**  
De 9h30 à 10h

**Médiathèque de Fessenheim**  
Approche du livre

**Mardi 09 octobre**  
De 9h30 à 11h

**Hirtzfelden (locaux du périscolaire)**  
Atelier d'éveil: Les Pommes

**Mardi 16 octobre**  
De 9h30 à 11h

**Fessenheim (locaux du périscolaire)**  
Atelier d'éveil: Semaine du goût: la tarte aux pommes

**Mardi 23 octobre**  
De 9h30 à 11h

**Hirtzfelden (locaux du périscolaire)**  
Photophore: ramener un pot de yaourt en verre/enfant

**Mardi 30 octobre**  
De 10h à 11h

**Sortie Poney Parc**  
Ramassage de feuilles mortes

**Le RAM sera fermé du 02 au 12 novembre 2012**

### Novembre 2012

**Mardi 13 novembre**  
De 9h30 à 11h

**Fessenheim (locaux du périscolaire)**  
Atelier d'éveil: L'arbre d'automne

**Mardi 13 novembre**  
À 19h30

**Soirée créative, réservez avant le 02 novembre**  
Le calendrier de l'Avent, ramenez 25 pots de yaourt en plastique

**Vendredi 16 novembre**  
De 9h30 à 11h

**Médiathèque de Fessenheim**  
Approche du livre

**Mardi 20 novembre**  
De 9h30 à 11h

**Hirtzfelden (locaux du périscolaire)**  
Atelier d'éveil: Le Bonhomme nature

**Mardi 27 novembre**  
De 9h30 à 11h

**Fessenheim (locaux du périscolaire)**  
Atelier d'éveil: Le champignon